



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DE FORMATEUR SST (MAC) SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

Numéro d'habilitation : 1456317/2019/SST-02/O/14

OBJECTIFS :

Maintenir le formateur SST en capacité de former des SST et d'assurer le maintien et l'actualisation de leurs connaissances en tenant compte des évolutions des conduites à tenir.

PEDAGOGIE :

Exposé pédagogique inter actif
Applications pratiques à chaque étape.
Utilisation du plan d'intervention de l'INRS.
Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire. Et des référentiels en vigueur
Evaluation en fin de formation par un jury composé de 2 de formateurs de formateur SST

PUBLIC CONCERNE :

Tous les salariés qui désirent maintenir et actualiser leurs compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail.

PRE-REQUIS :

Etre titulaire du Certificat de formateur SST délivré depuis le 1^{er} janvier 2011 ou à jour au 1^{er} janvier 2011

PARTICIPANTS :

Minimum : 5 personnes
Maximum : 10 personnes

DUREE :

3 jours, soit 21 heures

INTERVENANT :

Infirmière diplômée d'état et habilitée par l'INRS en tant que formatrice de formateur SST
Salariés de H2S Formation ou sous-traitant (Vacataires, Indépendants, Of Partenaires...)

VALIDATION

Certification Formateur SST (MAC)

LIEU DE LA FORMATION :

En inter uniquement : Crasville (50630)
En intra entreprise : Sur site

La présentation de la formation

- ✓ La présentation du formateur
- ✓ La présentation du groupe
- ✓ La présentation de la formation

Le retour d'expérience lors des formations SST

L'actualisation des connaissances

- ✓ La réglementation
- ✓ Le contenu du programme SST
- ✓ L'évaluation des SST
- ✓ Les procédures administratives

Echanges de pratique autour des dossiers préparés par les stagiaires (expérience vécue d'une formation SST)

- ✓ Le projet de formation

L'actualisation des compétences

- ✓ Le guide des données techniques
- ✓ Le manuel du formateur
- ✓ L'actualisation des gestes techniques

Le test de certification

Le jury :

- ✓ Le formateur de formateur de la session
- ✓ Et/ou un membre du réseau prévention

Le débriefing de la formation,

- ✓ Le bilan
- ✓ Les questions

La périodicité du MAC est fixée à 36 mois maximum. Le non-respect de l'obligation de formation continue fait perdre la certification de formateur SST



S.A.R.L. au capital de 8000€ - RCS Cherbourg : 509 137 790 - Siret : 509 137 790 000 28
Numéro d'existence auprès du Préfet de la région Basse Normandie : 25500094750
Numéro d'autorisation d'exercer du CNAPS FOR-050-2023-03-30-20180581867
29 Hameau Belle Croix, 50630 CRASVILLE Tél : 02 33 23 14 41
e-mail : contact@h2sformation.fr Site internet : www.h2sformation.fr



V9 : Mise à jour le 7 avril 2020